

Paris, le 18 juillet 2000
Réf. TF/CR - 01707/00-CAA/UE Prodi

<p style="text-align: center;">Compte-rendu de la rencontre avec le Président de la Commission Européenne M. Romano Prodi à Bruxelles, le 16 Juin 2000 à 14 heures</p>

Etaient présents :

Monsieur Romano Prodi, Président de la Commission Européenne
Monsieur André Croibier, Président du Club Arc Alpin et du Club alpin français
Monsieur Roberto de Martin, Vice-président du Club Arc Alpin
Monsieur Gabriele Bianchi, Président du Club alpino Italiano
Monsieur Andrei Brvar, Président du Planiska Zveza Slovenije
Monsieur Peter Grauss, Président de l'Oesterreichischer Alpenverein
Monsieur Walter Seger, Président du Lichtensteiner Alpenverein
Monsieur Ian Mac Naught Davis, Président de l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme
Monsieur Thomas Fleury, Fédération des Clubs alpins français

Après une rapide présentation des Clubs Alpins Européens et un rappel historique de leurs activités, M. Croibier présente :

- Les objectifs du CAA
- L'éthique du CAA et ses propositions.

Le CAA demande à être reconnu comme interlocuteur de la Commission Européenne.

Le CAA propose un certain nombre de programmes :

- Mise en place d'un réseau de villages alpins authentiques,
- Utilisation des 1 500 refuges du CAA comme outils pédagogiques de la politique environnementale.

Le CAA s'interroge également sur l'engagement de l'Union Européenne dans l'année internationale des montagnes en 2002.

1. Convention Alpine :

On note une évolution positive, malgré le souci de dépasser rapidement les réticences et de voir le plus rapidement une structure de terrain chargée de l'application de ses mesures :

- Le secrétariat permanent
- Signature du protocole transport : dernière étape avant la mise en place de la convention.

→ Pour avancer sur ces dossiers, le Club Arc Alpin a renouvelé sa totale disposition comme force de proposition.

M. Prodi se déclare tout à fait conscient du problème des transports en montagne. Il partage les préoccupations du CAA et déplore la lenteur de l'avancement des négociations autour du protocole transport et confirme son complet engagement à ce sujet.

2. Projet Alpes Sans Frontières (financement Interreg 2) :

M. Prodi demande de faire aboutir le projet avec extension jusqu'en Slovénie, voire jusqu'en Croatie dans les cinq ans.

La suppression des frontières sur les cartes est hautement symbolique et traduit parfaitement la volonté politique de l'Union Européenne.

→ Les Clubs du CAA s'engagent à tout mettre en œuvre pour qu'il en soit ainsi.

→ Le processus est déjà engagé entre le CAI et le CAS pour la poursuite du projet vers l'est.

3. Réseau Alpin de villages montagnards :

M. Prodi marque un fort intérêt pour le projet. M. Croibier estime à 300 le nombre de villages potentiellement concernés par ce projet.

L'OEAV se propose de faire bénéficier au CAA de son expérience en la matière et d'élaborer un avant projet.

Il est confirmé à M. Prodi que le dessein de ce réseau de villages n'est pas de regrouper des villages historiques encore tournés vers leur passé, mais bien des villages montagnards orientés vers l'avenir et misant sur une politique commune de développement durable, basée sur la coopération internationale.

M. Prodi manifeste son profond intérêt pour la part de la coopération internationale particulièrement présente dans tous les projets du CAA.

4. Année Internationale des Montagnes :

➤ A l'évocation de la Via Alpina, le Président Prodi montre son très grand intérêt pour ce qu'il considère être un remarquable outil d'approche et de connaissance des cultures montagnardes.

➤ Le rassemblement de jeunes sur un sommet symbolique est un projet qui mérite un soutien. Pour une aide financière, s'orienter vers la DG Education et Culture.

5. Refuges écologiques pour les Alpes

Partant du travail universitaire sur les refuges du CAA, effectué par Mlle. Morelle, M. Croibier propose que la Commission Européenne soit associée au CAA dans l'élaboration d'une charte du « refuge écologique », outil pédagogique par excellence de la politique environnementale montagnarde européenne. Cette charte pourrait par la suite aboutir à :

- un financement européen des travaux nécessaires,
- à l'octroi d'un label européen.

Comme l'étude précitée le met en évidence, le CAF en matière d'énergie renouvelable et l'OEA V et le DAV, pour leur expérience dans le domaine du traitement des déchets et des effluents, pourraient initier le processus.

6. Intervention de Ian Mac Naught Davis, Président de l'UIAA :

M. Mac Naught Davis présente la structure qu'il préside, les membres qui la composent et les commissions spécialisées. Il déclare son soutien total au CAA dans tous ces projets.

M. Prodi confirme que l'Europe doit montrer l'exemple en matière de gestion des espaces montagnards et en fixer certaines règles. Les autres régions de montagne pourront bénéficier de cette expérience.

M. Mac Naught Davis rappelle les valeurs sociales et pacifistes des activités de montagne. L'importance de la notion de liberté d'accès et de pratique est soulignée.

7. Intervention de M. Anrei Brvar, Président du PZS (Planiska Zveza Slovenije) :

La présence du Club Alpin Slovène au sein du CAA est saluée, et la venue M. Brvar, son Président, marque l'implication et l'adhésion de celui-ci dans les actions du CAA.

M. Prodi se félicite de l'engagement européen (prochain membre de l'Union) de cette nation montagnarde.

CONCLUSION

- La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère de compréhension mutuelle et a mis en évidence le désir de coopération du Président Prodi. Il a souligné la primauté de l'éthique sur l'économique, sans pour autant sous-estimer les contributions du CAA au développement durable des zones de montagnes.
- Ainsi, le Président de la Commission Européenne a-t-il pu souligner la parfaite illustration de sa volonté politique par l'action d'un Club Arc Alpin, soucieux de l'unité européenne et de son extension vers de nouvelles nations, dans le respect des déclarations de Rio (agenda 21, chapitre 13).
- Enfin, et pour conclure, le Président Prodi a fortement incité le CAA à s'orienter vers le Commissaire Barnier, pour la mise en œuvre des projets suscités, avant de réaffirmer sa disponibilité et son soutien.